



# RAIZEUX

Architecte : Charles Trubert  
Date de construction : 1910  
Adresse : 2 route des Ponts  
Fonction actuelle : mairie-école



## Histoire des lieux

Depuis 1865, Raizeux abrite la salle du conseil et l'école mixte dans une maison de propriété communale. Devenue trop exigüe et insalubre, la municipalité décide d'en construire une nouvelle, digne de ce nom. La mairie-école est édifiée à partir de 1909 par Charles Trubert, architecte de la Ville et de l'arrondissement de Rambouillet. Située au croisement principal du bourg, elle est inaugurée en 1910.

## Architecture et intérieurs

La mairie-école de Raizeux est bâtie en pierres de meulière et calcaire, extraites localement et laissées apparentes. Elle est composée d'un pavillon carré à un étage abritant la mairie et le logement de l'instituteur, flanqué d'une aile latérale de plain-pied qui correspond à l'école. Les façades du pavillon sont élégamment décorées de chainages alternant briques rouges, vernissées ou non, et éléments en plâtre. Ce revêtement concerne les angles et les encadrements de portes et fenêtres. L'entrée principale, accessible par un perron à double volée de marches, est traitée par un encadrement plus monumental et classique imitant la pierre de taille. La marquise qui la protège est un rajout ultérieur. Cet axe central est couronné d'un fronton courbe en plâtre recevant l'inscription « MAIRIE » sur sa base et les dates de construction « 1909-1910 » dans son tympan. On note aussi que la toiture à quatre pans en ardoise reçoit une crête de toit en zinc comme finition. Quant à l'aile de l'école dont l'entrée se fait par une porte distincte, elle présente les mêmes matériaux pourtant différemment mis en œuvre. Couronnant les larges baies vitrées de la classe, les linteaux métalliques sont apparents, tandis que la brique est utilisée en bandeau.



Façade arrière, 2016



Cloche, 2016

**Aujourd'hui**, l'édifice est préservé à l'extérieur comme à l'intérieur. Son architecture de bonne facture a été bien conservée et restaurée. Récemment, l'école a été agrandie par de nouveaux bâtiments en fond de cour mais également par une extension du bâtiment existant. L'aile formant retour sur la cour, dans laquelle a été installée une nouvelle classe, a été réalisée de façon remarquable avec les mêmes matériaux et la même mise en œuvre que l'école d'origine, de telle sorte que l'œil ne fait pas la différence. A l'intérieur, la salle de conseil se trouve toujours à l'étage côté rue. L'escalier central et la compartimentation des pièces ont été jusque-là préservés, mais la mise aux normes risque de remettre en cause l'existant. Enfin, le muret et la grille qui entourait l'avant cour ainsi que le portail qui faisait l'angle ont quant à eux disparu et les abords ont été aménagés en espaces verts.